

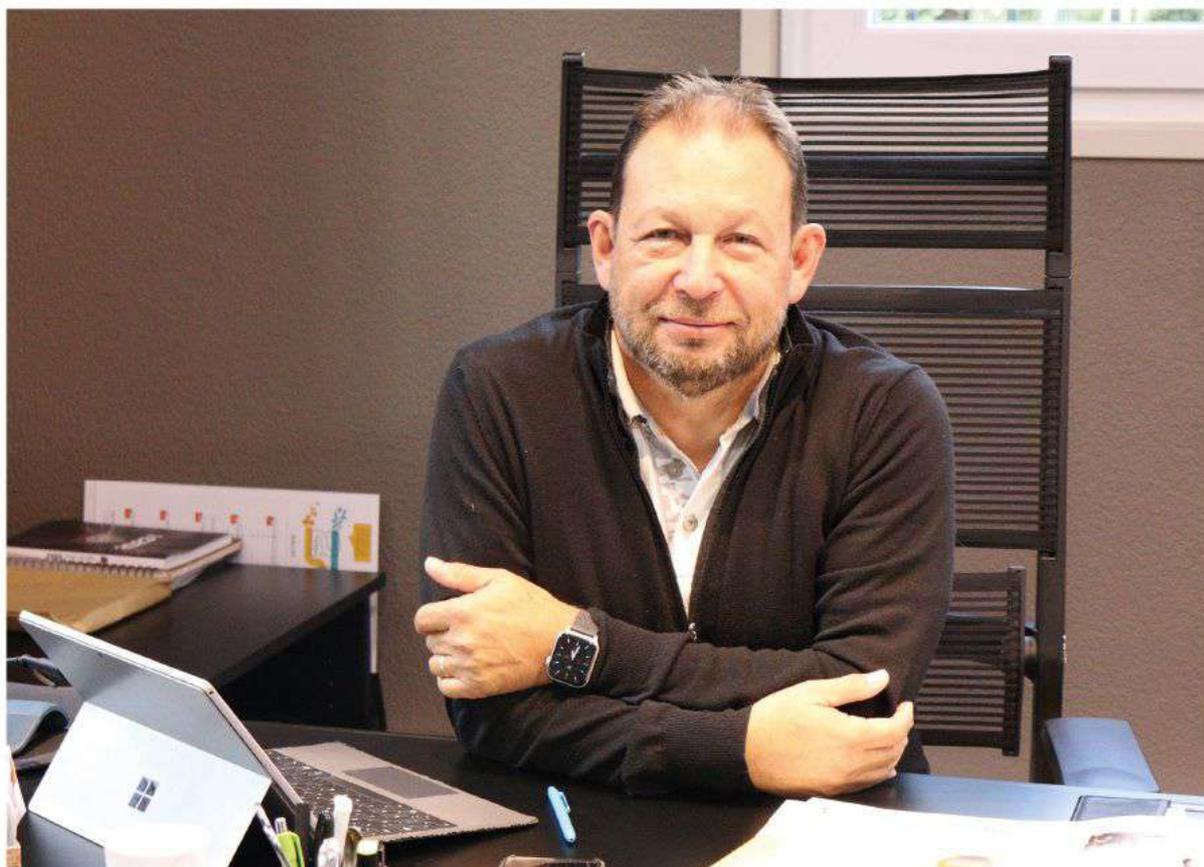
ROUGES & BLANCS!

EN PROVENCE

#7·HIVER 2023



L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION



CERFRANCE

LE COUTEAU SUISSE DE LA GESTION DES ENTREPRISES

Cerfrance est un réseau d'entreprises associatives dont les missions sont le conseil et l'expertise comptable auprès des TPE agricoles, viticoles, artisanales, commerciales ou professions libérales.

Rencontre avec Olivier Lesthevenon, directeur général de Cerfrance Provence.

Par Michel EGEA

Pourquoi et comment est né le réseau Cerfrance ?

Le réseau a posé ses bases après la deuxième guerre mondiale lorsque la profession agricole s'est dotée de structures pouvant lui apporter une expertise en matière de gestion et d'économie rurale. Les centres sont nés il y a 70 ans et se sont pérennisés puis ont formé un réseau qui a décidé de se fédérer dans leur forme actuelle en 2006. Ce qui a permis la création d'un conseil national au service des 57 entités départementales de Cerfrance dont il facilite le travail en assurant, par exemple, la transmission d'informations intéressant tout ou partie des entités régionales.

L'originalité de Cerfrance réside dans sa dimension associative ; est-ce réellement un plus ?

C'est indéniable. En fait nos clients sont les adhérents ; ce sont eux qui composent les conseils d'administration et garantissent l'indépendance du réseau. Nous ne fonctionnons pas sur un mode libéral mais mutualiste. Nous n'avons pas d'actionnaires et les profits issus de nos activités sont réinvestis dans la recherche et le développement afin de faire évoluer notre palette de savoir-faire et de toujours mieux répondre à la demande de nos clients-adhérents, à leurs besoins et aux spécificités du terrain.

Quels produits et services proposez-vous à vos adhérents-clients ?

Nous les accompagnons, à leur demande, en matière juridique, de fiscalité, de gestion de patrimoine, de relations humaines, de comptabilité. Nos interventions peuvent être de simple conseil mais aussi opérationnelles en fonction des besoins. Nous comptons des collaborateurs dans toutes ces disciplines et sommes en mesure d'être aux côtés du dirigeant d'une entreprise depuis sa création jusqu'à sa transmission. Nous sommes aussi en capacité de réaliser études prévisionnelles, analyses, audits, diagnostics... Et aujourd'hui pas exclusivement dans la filière agricole ; les entreprises artisanales et commerciales, les professions libérales, entre autres, peuvent aussi adhérer.

Les évolutions des activités et de la société en général font-elles évoluer les produits et les services de Cerfrance ?

Bien entendu. Nous sommes en permanence à l'affût des évolutions des réglementations administratives, environnementales ou sociétales. Nous les analysons et les restituons à nos adhérents avec des grilles de compréhension et de lecture adaptées à leurs activités ; parfois, même, nous les anticipons. Réactivité et proactivité font partie intégrante de notre quotidien. Nous prenons aussi en compte les transformations, sur le terrain, des activités de nos adhérents. Par exemple, de plus en plus d'exploitations agricoles ou viticoles complètent leurs activités par la création de lieux d'accueil comme des tables d'hôtes ou des gîtes et il faut être à leurs côtés dans ces nouveaux domaines.

Concrètement, pouvez-vous nous donner un exemple de cette mission d'actualisation de vos services ?

Actuellement, l'arrivée du digital et de la facture électronique constituent un enjeu fondamental pour les entreprises, c'est une vraie révolution administrative. Nos équipes internes œuvrent sur le sujet depuis 4 ans déjà. Nous avons par exemple déployé auprès de nos clients-adhérents des outils pour dématérialiser leurs documents : l'application « Scan by Cerfrance », mais aussi un coffre-fort numérique dans lequel sont stockés leurs documents comptables, factures ou documents personnels. Concernant la facture électronique, nous avons décidé de créer notre propre plateforme privée en lien avec la plate-forme publique.

A l'heure où le développement durable et le respect de l'environnement comptent au rang des préoccupations sociétales, quelles sont les possibilités de Cerfrance d'agir en la matière ?

C'est là aussi un axe de travail important pour nous. Nous voulons mettre en avant les efforts réalisés par les adhérents en matière environnementale et leur répercussion sur la société. Aujourd'hui, nous devons intégrer l'environnement dans la comptabilité des exploitations agricoles. Nous imaginons créer un bilan comptable qui comprendrait à la fois le capital financier et le capital naturel et social de l'entreprise faisant

QUELQUES
CHIFFRES720 agences
en France57 entités
départementales14.000
collaborateurs au service
de 320.000 chefs d'entreprise7 agences en Provence
(Var et Alpes Maritimes)60 collaborateurs
en Provence

ressortir, par exemple, les gains générés par la réduction des traitements à la vigne ou ceux résultants d'une bonne maîtrise énergétique.

En Provence, vos adhérents-clients vignerons sont nombreux, avez-vous développé des produits spécifiques pour répondre à leurs demandes ?

Notre rôle est de les accompagner sur tous les aspects de leur profession qui ne sont pas leur cœur de métier notamment le conseil social, juridique, fiscal. Nous avons créé un pôle vitivinicole « Viti's expertises » composé d'experts de la filière qui concerne toutes les régions viticoles de France. Les vignerons adhérents ont accès à des indicateurs pointus sur leur activité au regard des références économiques de notre observatoire composé par les 600 adhérents de la filière vin : analyse de prix de revient, évolution du chiffre d'affaires, prix moyen de l'hectolitre, analyse des charges... Et au-delà de la gestion de l'entreprise, nous sommes aussi aux côtés du vigneron en tant que personne pour l'accompagner dans sa carrière et sa vie privée. Il s'agit de les accompagner dans leur performance globale. Cerfrance agit comme un chef d'orchestre en les mettant en relation avec nos partenaires de confiance (experts fonciers, experts en patrimoine, notaires, avocats spécialisés en droit rural, partenaires retraites, banquiers) puis les guide vers la solution la mieux adaptée à leurs besoins. Notre présence sur le terrain est, avec l'innovation, l'une des clés de notre réussite.

CERFRANCE PROVENCE3480 Chemin Long Saint-Augustin
83260 LA CRAU

Tél. : 04 94 12 54 12

provence.cerfrance.fr

Contact : bonjour@paca.cerfrance.fr

CONSEIL &
EXPERTISE
COMPTABLE

"L'approche multi-expertises de Cerfrance m'a permis d'anticiper le passage de flambeau à mes enfants. Au-delà des biens matériels, nous transmettons des savoir-faire uniques et un art de vivre exceptionnel. Aujourd'hui, je suis sereine pour les défis de demain".

Suzanne N.

*Comment j'inscris dans la durée,
ma marque, mon entreprise, mes terres ?*

RESTRUCTURATION - PATRIMOINE - RETRAITE - TRANSMISSION

www.provence.cerfrance.fr - 04 94 12 54 12